

## **Réponse du Transporteur à l'engagement 5**

(Demandé par la FCEI)



## **Engagement 5**

(Demandé par Me Delphine Pittet pour la FCEI, 2018-11-27, notes sténo., volume 2, page 58)

Référence : HQT-3, Document 1.1., figure 7 et HQT-14, Document 2, page 8.

Fournir la prévision des IF pour 2018 à partir de la projection du risque de maintenance fournie en preuve.

## **Réponse**

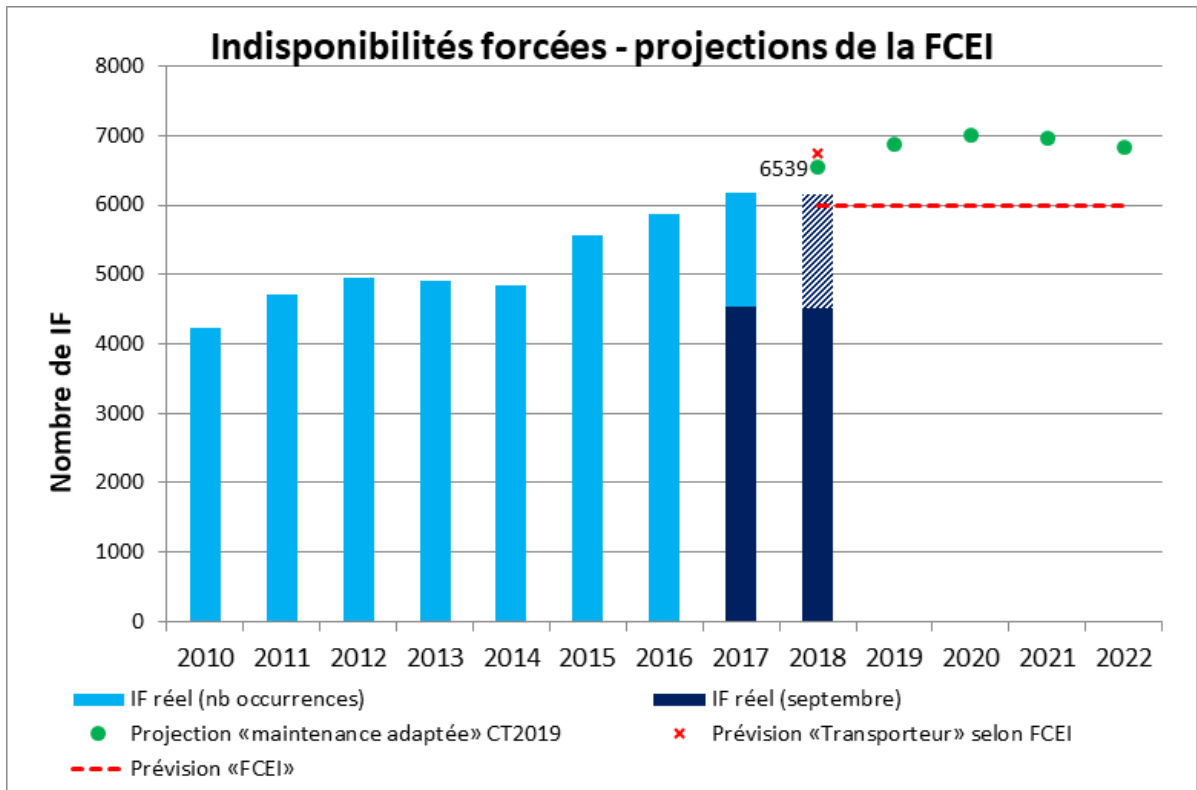
**Le Transporteur rappelle que la projection des IF est basée sur une corrélation entre le taux de risque mesuré et la tendance des IF réelles historiques. Pour établir la projection des IF, cette corrélation est appliquée à la projection du taux de risque en maintenance simulé.**

**Le taux de risque en maintenance simulé dans le présent dossier pour l'année 2019 prend en compte les taux de risques réels mesurés au 31 décembre 2017 reflétant la non-réalisation à 100 % de la stratégie de maintenance adaptée.**

**Le taux de risque en maintenance simulé dans le présent dossier pour l'année 2019 prend comme hypothèse une réalisation à 100% de la stratégie de maintenance adaptée pour l'année 2018. Le Transporteur anticipe toutefois une réalisation incomplète de la stratégie en 2018, ce qui pourrait engendrer une sous-estimation du nombre d'IF projeté.**

**Le nombre d'IF pour 2018 a été estimé selon les mêmes hypothèses et informations que celles utilisées lors du dépôt de la preuve, soit les valeurs réelles de 2013 à 2017. Les valeurs partielles de l'année en cours ne sont donc pas prises en compte dans le présent dossier.**

**L'historique des IF de 2013 à 2017 indiquent une valeur moyenne pour 2018 de 6 539 IF, selon une pente à la hausse de 352 IF par an, et un écart type de 160 IF.**



CT2019 signifie Demande tarifaire 2019, soit le présent dossier.